

*Pôle communication*  
*Tél.: 24 65 42*

Mercredi 6 novembre 2019

## **COMMUNIQUÉ**

### **De nombreuses abeilles mortes à Lifou**

À la suite de l'observation, en fin de semaine dernière, de nombreuses abeilles mortes dans plusieurs ruchers de Lifou, le service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP) de la DAVAR (direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales), en collaboration avec le réseau d'épidémiosurveillance apicole (RESA ADECAL technopole) a immédiatement missionné des vétérinaires et des techniciens sur place afin d'investiguer le foyer.

Le premier recensement des ruchers touchés, ainsi que l'examen clinique des ruches n'a pas permis de déterminer la cause de ces mortalités. Des prélèvements ont donc été effectués et des analyses sont en cours afin de comprendre l'origine du problème et s'assurer qu'aucune nouvelle maladie n'ait été introduite sur l'île de Lifou. Certaines de ces analyses nécessitent un envoi des échantillons en Nouvelle-Zélande. Les résultats devraient parvenir sous un mois.

Face à l'étendue de la contamination, sans certitude sur les raisons des mortalités, et par principe de précaution, un arrêté de mise sous surveillance des exploitations apicoles de Lifou sera pris prochainement par le gouvernement, afin de limiter au maximum le risque de diffusion d'une éventuelle maladie des abeilles, en attendant les résultats d'analyse.

En parallèle les apiculteurs de Lifou vont être sensibilisés au risque et au respect des mesures résultant de la mise sous surveillance.